

Ces trois pistes sont au cœur du Pacte, au travers d'un dispositif intitulé «Remédiation, consolidation et dépassement» (RCD) et visant à proposer des moments d'apprentissage différenciés aux élèves. Ces réponses doivent permettre à terme de limiter le recours aux cours particuliers et les conséquences qu'ils peuvent avoir.

**M. Nicolas Tzanetatos (MR).** – Cette nouvelle statistique tombe assez mal après le rapport PISA, après la constatation du faible montant apporté au Pacte d'excellence. Il s'agit d'un troisième clou au cerceau de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est temps de se ressaisir.

Vous évoquez différentes pistes intéressantes, mais elles vont coûter de l'argent et elles me confortent dans l'idée qu'actuellement, l'école ne remplit pas sa mission.

## **2.10 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne à Mme Marie-Martine Schyns, ministre de l'Éducation, intitulée «Plateforme de gestion pédagogique "Changesp"»**

**Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR).** – Deux professeurs d'un établissement de Leers-Nord, en Wallonie picarde, ont développé une plateforme numérique, *Changesp*, destinée aux acteurs de l'enseignement. Vous avez d'ailleurs eu l'occasion, Madame la Ministre, d'en prendre connaissance lors de votre visite dans cette école. *Changesp* présente différents modules de gestion des horaires, des présences des élèves, des bulletins, mais également des fiches d'élève, permettant de simplifier le travail administratif et de faciliter le suivi de l'élève tout au long de son cursus. Cette plateforme permet également aux enseignants de partager des documents pédagogiques.

À l'heure où le numérique, et vous venez d'en parler, doit entrer dans les écoles et y être développé puisqu'un des objectifs du Pacte pour un enseignement d'excellence est justement que les techniques de l'information et de la communication y soient plus présents, n'y voyez-vous pas une opportunité? Des professeurs ont mis en place cet outil performant déjà utilisé par cinq écoles. J'imagine que c'est un signe positif et que cette plateforme répond à une attente. Comment envisagez-vous de les aider? Avez-vous des moyens pour développer cette plateforme afin qu'un maximum d'établissements puissent en bénéficier? Je rappelle que les directions de nos écoles, et plus particulièrement de l'enseignement fondamental, consacrent 80 % de leur temps à des tâches administratives, ce qui ne leur laisse que 20 % pour les aspects pédagogiques, alors que c'est un élément à soutenir.

**Mme Marie-Martine Schyns**, ministre de l'Éducation. – Vous avez tout à fait raison: cet

outil est plus qu'intéressant. Je me suis rendu compte sur place, dans cette école de l'enseignement spécialisé, de son intérêt. Cette plateforme a été développée sur mesure pour cet établissement, mais a pu être adaptée pour cinq écoles voisines, notamment grâce au dynamisme des deux concepteurs. *Changesp* présente des éléments administratifs, mais aussi la gestion de tout le suivi pédagogique des élèves et notamment, puisqu'il s'agit ici de l'enseignement spécialisé, le suivi du plan individualisé d'apprentissage (PIA). Celui-ci, qui apparaît pour certains comme une charge administrative, est devenu dans cette école un outil au service de l'élève et des conseils de classe. Nous nous rendons vraiment compte que cette plateforme numérique a apporté une plus-value.

Nous ne pouvons bien sûr qu'encourager ce type d'initiatives, mais vous n'êtes pas sans savoir que nous avons un projet, avec l'administration et la cellule gérant les enjeux numériques, de développement d'une plateforme numérique destinée à tous les enseignants. Le groupe central l'a recommandé. Ce projet fait partie d'une stratégie plus globale qui, c'est vrai, n'en est pas encore à sa phase de mise en œuvre.

En examinant la trajectoire proposée par le groupe central, nous constatons que des moyens sont prévus pour la mise en œuvre de ce type de plateforme. Je ne doute pas que nous pourrions intégrer, utiliser ou soutenir ce qui se fait déjà. Ces bons outils pourraient être adaptés.

Je me suis engagée à rester en contact avec les deux concepteurs de *Changesp* et à faire en sorte qu'au moment où la plateforme plus générale sera en chantier, nous puissions apporter à leur outil, et vice versa, une plus-value.

**Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR).** – Comme vous l'avez souligné, cet outil est évolutif et adapté à l'enseignement spécialisé, mais également à l'enseignement ordinaire. Il importe de rester en contact avec les deux concepteurs, car nous pourrions ainsi bénéficier d'une expérience de terrain. Comme vous l'avez dit, il ne s'agit pas de recréer ce qui existe déjà. Le projet est en route. L'objectif est d'accélérer la mise en œuvre d'une plateforme qui sera accessible, quant à elle, à un plus grand nombre.

## **2.11 Question de M. Yves Evrard à Mme Isabelle Simonis, ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances, intitulée «État des lieux de l'entrepreneuriat féminin en Fédération Wallonie-Bruxelles»**

**M. Yves Evrard (MR).** – Madame la Ministre, vous avez sans doute pris connaissance des résultats de l'étude de la Région bruxelloise qui